

---

# Fiches

---

Données internationales



## Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites Internet [www.insee.fr](http://www.insee.fr) et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

## 6.1 Emploi et chômage en Europe

En 2015, 65,6 % des habitants de l'Union européenne (UE) âgés de 15 à 64 ans sont en emploi. Ce **taux d'emploi** augmente de 0,7 point par rapport à 2014, après + 0,8 point en 2014. Il dépasse ainsi le niveau observé avant la crise économique de 2008-2009 (65,3 % en 2007). En 2015, le taux d'emploi des 15-64 ans varie de 50,8 % en Grèce à 75,5 % en Suède.

Dans l'ensemble de l'UE, le taux d'emploi des hommes (70,9 %) est supérieur à celui des femmes (60,4 %). Cet écart, qui s'est réduit au fil du temps, se stabilise depuis 2014 (10,5 points). Il varie fortement selon les pays, allant de moins de 2 points en Lituanie et en Finlande, à plus de 25 points à Malte.

En 2015, le taux d'emploi des jeunes européens augmente légèrement (33,1 %) pour les 15-24 ans, mais reste 4,2 points plus bas qu'en 2008. Cet écart, partagé par la plupart des pays, est particulièrement fort en Irlande (- 17,5 points) et en Espagne (- 18,1 points). Les disparités entre pays restent fortes : le taux d'emploi des jeunes est inférieur à 20 % en Grèce, en Italie, en Espagne et en Croatie, alors qu'il dépasse 50 % au Royaume-Uni, en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas. En France, le taux d'emploi des jeunes est de 28,2 %. Ces disparités traduisent des différences dans les scolarités et le cumul emploi-études d'un pays à l'autre, mais aussi une insertion des jeunes plus ou moins aisée sur le marché du travail. Le taux d'emploi des plus âgés s'élève à 53,3 % pour les 55-64 ans en 2015 pour l'ensemble de l'UE, et dépasse ainsi l'objectif européen de 50 % fixé par la stratégie de Lisbonne pour l'année 2010. En 2015, 12 pays sur 28 ont atteint cet objectif, dont l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Suède. La France s'en rapproche, avec un taux d'emploi des 55-64 ans qui a augmenté en moyenne de 1,8 point par an entre 2010 et 2015, pour atteindre 48,7 % en 2015.

Au sein de l'UE, une personne sur cinq travaille à temps partiel, et cela concerne plus fréquemment les femmes (32,1 %) que les hommes (8,9 %). Le temps partiel est particulièrement fréquent aux Pays-Bas (50,0 %). Dans l'UE, la part du temps partiel dans l'emploi est stable depuis 2013 (à 19,6 %), après avoir augmenté de 0,4 point par an en moyenne entre 2008 et 2013. En France, elle baisse de 0,2 point en 2015 pour atteindre 18,8 %.

En 2015, 14,2 % des salariés de l'UE sont en **contrat temporaire**. Le recours aux contrats temporaires est peu fréquent en Roumanie ou dans les pays baltes (moins d'un salarié sur vingt). En revanche, plus d'un salarié sur cinq est en contrat temporaire aux Pays-Bas, en Croatie, au Portugal, en Espagne et en Pologne.

En 2015, le **taux de chômage** dans l'ensemble de l'UE s'établit à 9,4 %. Il diminue pour la deuxième année consécutive depuis la crise économique de 2008-2009 (- 0,7 point en 2014 et - 0,8 point en 2015), après avoir augmenté de 3,9 points entre 2008 et 2013. En Allemagne, en Hongrie, au Royaume-Uni et à Malte, le taux de chômage observé en 2015 est de même niveau ou inférieur à celui de 2008. Dans les autres pays, le taux de chômage reste supérieur à son niveau de 2008. En France, il atteint 10,4 % en 2015 contre 10,3 % en 2014 et 2013, et a crû de 3 points par rapport à 2008. Après avoir fortement augmenté entre 2008 et 2013 en Grèce (+ 19,7 points) et en Espagne (+ 14,8 points), le taux de chômage diminue dans ces deux pays entre 2013 et 2015 (respectivement - 2,6 et - 4,0 points), mais y demeure particulièrement élevé (24,9 % en Grèce et 22,1 % en Espagne). Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est très élevé en Espagne et en Grèce, où un jeune actif sur deux est au chômage. C'est en Allemagne que le taux de chômage des jeunes est le plus faible (7,2 %). ■

### Définitions

**Taux d'emploi** : rapport entre le nombre de personnes en emploi et la population totale correspondante. Les personnes en emploi au sens du BIT sont celles qui ont travaillé au moins une heure au cours d'une semaine donnée.

**Contrat temporaire** : l'emploi temporaire ou sous contrat temporaire est constitué de formes d'emploi dans lesquelles le travailleur et l'employeur reconnaissent que la durée de l'emploi est déterminée par des conditions objectives (par exemple, date de fin de contrat, achèvement d'une tâche spécifique).

**Taux de chômage** : rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs).

### Pour en savoir plus

- "Europe in figures - Eurostat yearbook 2015", *Livres statistiques*, Eurostat.
- Tableaux en ligne sur le site d'Eurostat.

# Emploi et chômage en Europe 6.1

## 1. Taux d'emploi, de chômage et indicateurs sur l'emploi en 2015

en %

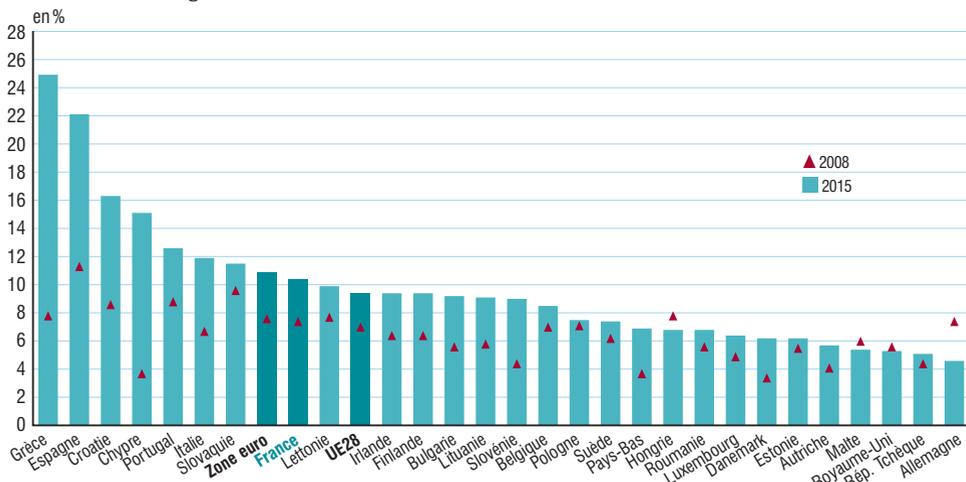
	Taux d'emploi			15-24 ans	55-64 ans	Part des personnes en emploi à temps partiel	Part des salariés en contrat temporaire	Taux de chômage	
	15-64 ans		Ensemble					15-24 ans	15-74 ans
	Hommes	Femmes							
Allemagne	78,0	69,9	74,0	45,3	66,2	26,8	13,2	7,2	4,6
Autriche	75,1	67,1	71,1	51,4	46,3	27,3	9,1	10,6	5,7
Belgique	65,5	58,0	61,8	23,4	44,0	24,3	9,0	22,1	8,5
Bulgarie	65,9	59,8	62,9	20,3	53,0	2,2	4,4	21,6	9,2
Chypre	66,2	58,9	62,4	25,3	48,2	13,0	18,5	32,8	15,1
Croatie	60,1	51,5	55,8	19,0	39,0	5,9	20,3	43,0	16,3
Danemark	76,6	70,4	73,5	55,4	64,7	24,7	8,7	10,8	6,2
Espagne	62,9	52,7	57,8	17,9	46,9	15,7	25,2	48,3	22,1
Estonie	75,3	68,5	71,9	36,3	64,5	9,5	3,4	13,1	6,2
Finlande	69,3	67,7	68,5	40,5	60,0	14,1	15,1	22,4	9,4
<b>France<sup>1</sup></b>	<b>67,5</b>	<b>61,1</b>	<b>64,3</b>	<b>28,4</b>	<b>48,7</b>	<b>18,8</b>	<b>16,7</b>	<b>24,7</b>	<b>10,4</b>
Grèce	59,3	42,5	50,8	13,0	34,3	9,4	11,9	49,8	24,9
Hongrie	70,3	57,8	63,9	25,7	45,3	5,7	11,4	17,3	6,8
Irlande	68,7	57,9	63,3	28,7	55,6	22,2	8,7	20,9	9,4
Italie	65,5	47,2	56,3	15,6	48,2	18,3	14,1	40,3	11,9
Lettonie	69,9	66,4	68,1	34,5	59,4	7,2	3,8	16,3	9,9
Lituanie	68,0	66,5	67,2	28,3	60,4	7,6	2,1	16,3	9,1
Luxembourg	71,3	60,8	66,1	29,1	38,4	18,4	10,2	16,3	6,4
Malte	76,2	51,0	63,9	45,5	40,3	14,5	7,4	11,8	5,4
Pays-Bas	79,0	69,2	74,1	60,8	61,7	50,0	20,0	11,3	6,9
Pologne	69,3	56,6	62,9	26,0	44,3	6,8	28,0	20,8	7,5
Portugal	66,9	61,1	63,9	22,8	49,9	9,8	22,0	32,0	12,6
Roumanie	69,5	53,2	61,4	24,5	41,1	8,8	1,4	21,7	6,8
Royaume-Uni	77,6	68,0	72,7	50,1	62,2	25,1	6,1	14,6	5,3
Rép. tchèque	77,9	62,4	70,2	28,4	55,5	5,3	10,0	12,6	5,1
Slovaquie	69,5	56,0	62,7	23,3	47,0	5,8	10,5	26,5	11,5
Slovénie	69,2	61,0	65,2	29,6	36,6	10,1	17,8	16,3	9,0
Suède	77,0	74,0	75,5	43,9	74,5	24,3	16,6	20,4	7,4
<b>Zone euro</b>	<b>69,7</b>	<b>59,5</b>	<b>64,5</b>	<b>30,8</b>	<b>53,3</b>	<b>21,7</b>	<b>15,6</b>	<b>22,4</b>	<b>10,9</b>
<b>UE28</b>	<b>70,9</b>	<b>60,4</b>	<b>65,6</b>	<b>33,1</b>	<b>53,3</b>	<b>19,6</b>	<b>14,2</b>	<b>20,3</b>	<b>9,4</b>

1. France métropolitaine, sauf pour le chômage.

Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Sources : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail (extraction des données en mai 2016) ; Insee, enquête Emploi pour la France (sauf part des salariés en contrat temporaire : Eurostat).

## 2. Taux de chômage en 2008 et 2015



Champ : personnes de 15 à 74 ans vivant en ménage ordinaire. Pour la France, y compris DOM.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail (extraction des données en mai 2016).

## 6.2 Catégories socio-économiques en Europe

Dans l'Union européenne (UE), la répartition des **groupes socio-économiques** reflète, d'un pays à l'autre, les différences d'organisation et d'histoire des populations et le poids des secteurs d'activité.

En 2011, 13,5 millions de personnes sont **cadres dirigeants**, soit 6,2 % des personnes ayant un emploi dans l'UE. Leur proportion est la plus élevée au Royaume-Uni (10,3 %) et dans les pays baltes (plus de 9 %). Un tiers des cadres dirigeants sont chefs d'entreprise, souvent petite ou moyenne (presque deux tiers en Europe du Sud), les autres sont salariés et travaillent plutôt dans des entreprises de grande taille.

Les **professions intellectuelles et scientifiques** représentent 18,0 % des emplois de l'UE (39 millions). Cette proportion varie de 11,6 % en Slovaquie à 32,7 % au Luxembourg. Les professions intellectuelles et scientifiques sont plus fréquentes dans les pays du nord de l'Europe comme la Belgique (20,4 %), l'Irlande (21,7 %), les Pays-Bas (22,6 %), le Royaume-Uni (24,0 %), le Danemark (24,9 %) ou la Suède (25,2 %). Une petite partie exercent leur métier en libéral (16 %).

Les **professions intermédiaires** constituent 14 % des personnes en emploi (30 millions). Elles représentent près d'un emploi sur cinq en France et sont fréquentes en Allemagne (18,1 %), en Autriche (17,0 %) et au Luxembourg (17,4 %). En revanche, ces métiers sont plus rares dans le sud de l'Europe et en Irlande (moins de 10 %).

Les **petits entrepreneurs** regroupent les exploitants agricoles, commerçants et artisans qui sont à leur compte. La plupart (80 %) travaillent seuls, parfois avec un(e) aide familial(e). En 2011, 25,7 millions de personnes sont petits entrepreneurs, soit 11,8 % des européens en emploi. Rares au Luxembourg (3,9 %), dans les pays baltes et scandinaves (pas plus de 7 %), ils occupent 31,5 % des emplois en Roumanie, presque autant en Grèce (28,6 %) et de 15,5 à 18,9 % des

emplois en Pologne, en Italie, au Portugal, pays où l'agriculture est un secteur important.

14,7 % des emplois de l'UE (32 millions de personnes) sont des **employés qualifiés**, de type administratif, professions de la santé (aides-soignants), du social et de la sécurité (agents de police, notamment). C'est en Belgique, au Danemark et en France qu'ils sont les plus fréquents (18 % des emplois). Le temps partiel concerne un quart de ces emplois.

Les **ouvriers qualifiés** représentent 16,5 % des personnes ayant un emploi dans l'UE (36 millions), mais seulement 9,8 % au Royaume-Uni et 12,5 % en France, contre plus de 25 % en Europe centrale et orientale et 17,5 % en Allemagne. La plupart travaillent dans l'industrie et certains dans la construction.

Un emploi sur cinq (18,6 %, soit 40,6 millions) appartient aux **professions peu qualifiées**, personnels de service, employés de commerce ou agents d'entretien, mais aussi ouvriers peu qualifiés, manœuvres et ouvriers agricoles. Beaucoup (36 %) sont à temps partiel et souhaiteraient souvent (une fois sur trois) travailler davantage.

Les cadres dirigeants sont très souvent des hommes alors que, dans les professions intellectuelles et scientifiques, la part des femmes n'est jamais inférieure à 45 % (Allemagne, Luxembourg) et dépasse 60 % en Europe centrale et orientale. Globalement, la parité entre hommes et femmes est quasiment atteinte pour les professions salariées intermédiaires : de 40 à 60 % de femmes dans la plupart des pays (39 % en Espagne contre 59 % en Allemagne et Slovaquie, plus de 60 % en Hongrie et dans les pays baltes). La catégorie des employés qualifiés est la plus féminisée (65 % de femmes) avec celle des professions peu qualifiées (60 % de femmes). Dans tous les pays, le groupe des ouvriers qualifiés est très masculin (14 % de femmes en moyenne). La part des femmes parmi les petits entrepreneurs est variable (34 % dans l'ensemble). ■

### Définitions

**Groupes socio-économiques européens, cadres dirigeants, professions intellectuelles et scientifiques, professions intermédiaires, petits entrepreneurs, employés qualifiés, ouvriers qualifiés, professions peu qualifiées** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- ESeG = European Socio economic Groups - Nomenclature socio-économique européenne, *Document de travail Insee* n° F1604, février-mars 2016.
- « Les Européens au travail en sept catégories socio-économiques » in *La France dans l'Union européenne*, coll. « Insee Références », édition 2014.

# Catégories socio-économiques en Europe 6.2

## 1. Répartition des personnes en emploi par catégorie socio-économique et par pays dans l'Union européenne (UE) en 2011

	en %							
	Cadres dirigeants	Professions intellectuelles et scientifiques	Professions intermédiaires salariées	Petits entrepreneurs	Employés qualifiés salariés	Ouvriers qualifiés salariés	Salariés peu qualifiés	Ensemble des actifs occupés <sup>1</sup> (en milliers)
Allemagne	5,0	18,1	18,1	6,5	14,4	17,5	19,6	41 717
Autriche	5,1	14,1	17,0	10,2	14,0	18,0	21,6	4 292
Belgique	7,3	20,4	14,8	8,3	17,8	14,8	16,7	4 745
Bulgarie	6,8	15,8	7,7	7,8	12,5	25,9	23,5	3 224
Chypre	4,5	17,0	11,8	14,4	13,5	12,6	26,1	402
Danemark	2,9	24,9	15,3	6,3	17,8	12,4	20,5	2 888
Espagne	5,1	16,1	9,9	11,8	16,3	16,5	24,4	22 511
Estonie	9,1	19,5	12,1	4,9	8,9	26,7	18,7	679
Finlande	5,7	21,0	15,2	10,4	14,2	16,1	17,1	2 646
<b>France</b>	<b>7,4</b>	<b>16,8</b>	<b>19,6</b>	<b>7,6</b>	<b>17,7</b>	<b>12,5</b>	<b>18,3</b>	<b>25 776</b>
Grèce	4,8	17,7	7,0	28,6	12,8	11,8	17,4	4 717
Hongrie	5,9	15,8	12,9	8,6	11,8	25,9	19,2	4 183
Irlande	7,5	21,7	9,5	11,2	17,5	11,9	20,1	1 799
Italie	4,2	13,2	13,5	18,1	15,6	17,6	17,8	24 318
Lettonie	10,4	16,6	11,5	7,1	9,0	20,8	24,5	1 103
Lituanie	9,2	22,1	11,5	8,2	7,5	23,7	17,8	1 560
Luxembourg	4,4	32,7	17,4	3,9	13,2	12,9	14,3	232
Pays-Bas	7,4	22,6	14,8	8,1	15,6	10,7	19,6	8 347
Pologne	6,3	17,3	10,0	18,9	9,5	22,4	15,7	17 322
Portugal	6,3	14,2	8,1	15,5	13,6	21,1	21,3	5 435
République tchèque	4,8	13,5	15,1	14,2	12,4	25,7	14,3	5 181
Roumanie	2,5	14,0	6,9	31,5	7,6	23,5	14,0	9 529
Royaume-Uni	10,3	24,0	11,3	9,0	17,4	9,8	18,0	30 742
Slovaquie	5,3	11,6	16,8	12,2	10,3	24,9	18,9	2 586
Slovénie	8,4	19,5	13,1	12,0	10,1	20,7	15,6	956
Suède	5,7	25,2	14,9	7,2	16,8	16,3	13,5	4 872
<b>UE</b>	<b>6,2</b>	<b>18,0</b>	<b>13,8</b>	<b>11,8</b>	<b>14,7</b>	<b>16,5</b>	<b>18,6</b>	<b>217 600</b>

1. La somme en ligne n'est pas toujours égale à 100 %, car certaines personnes ne sont pas classées (0 à 1,2 % selon le pays).

Champ : actifs occupés au sens du BIT de 15 ans ou plus dans l'UE sauf Malte et Croatie (la Croatie ne faisait pas encore partie de l'UE ; les données de Malte ne permettaient pas de codifier ESeG). Source : Eurostat, Labour Force Survey 2011.

## 2. Part des femmes dans les catégories socio-économiques des pays de l'Union européenne (UE) en 2011

	en %									
	Cadres dirigeants	Professions intellectuelles et scientifiques	Professions intermédiaires salariées	Petits entrepreneurs	Employés qualifiés salariés	Ouvriers qualifiés salariés	Salariés peu qualifiés	Ensemble des actifs	Retraités <sup>1</sup>	Autres personnes sans emploi
Allemagne	27,6	44,7	58,9	31,0	64,9	11,1	62,7	46,0	57,5	59,6
Autriche	27,3	50,6	45,0	39,6	71,8	10,5	64,7	46,3	57,1	66,0
Belgique	29,8	53,5	42,6	34,3	63,0	8,5	62,9	45,4	55,5	60,7
Bulgarie	36,1	70,3	43,4	40,6	53,0	26,6	58,4	47,3	59,6	53,5
Chypre	12,6	54,5	45,6	29,3	66,1	4,2	61,8	45,3	54,7	66,7
Danemark	26,8	54,5	47,6	26,2	70,9	9,7	50,6	47,4	56,5	57,0
Espagne	29,1	54,6	38,9	33,4	63,2	10,5	59,6	45,1	54,3	66,1
Estonie	36,3	68,1	60,3	32,3	68,0	22,1	71,1	50,2	67,0	55,9
Finlande	31,6	48,0	59,3	30,1	79,5	11,8	61,9	48,0	58,3	54,2
<b>France</b>	<b>38,8</b>	<b>48,5</b>	<b>45,2</b>	<b>30,3</b>	<b>72,2</b>	<b>12,8</b>	<b>59,8</b>	<b>47,7</b>	<b>55,5</b>	<b>59,1</b>
Grèce	21,5	51,4	50,3	35,3	51,0	10,3	55,9	42,2	54,1	70,2
Hongrie	40,2	53,1	62,3	34,6	63,3	21,8	57,5	46,0	62,4	58,9
Irlande	33,0	55,5	49,1	16,0	74,5	12,8	53,9	44,6	54,7	56,1
Italie	23,9	54,7	43,2	28,7	59,4	14,8	54,2	41,2	55,6	68,4
Lettonie	42,9	66,5	62,5	41,3	68,8	16,0	60,0	49,3	66,5	55,8
Lituanie	38,4	70,5	58,7	45,3	61,9	21,9	63,1	49,9	67,4	52,2
Luxembourg	23,2	45,2	50,3	40,3	55,4	4,4	64,8	44,0	51,7	65,7
Pays-Bas	29,6	46,3	50,2	35,5	70,7	7,4	55,6	46,2	54,6	62,7
Pologne	37,6	62,8	55,0	39,8	53,7	14,6	66,2	45,3	64,4	58,3
Portugal	32,7	57,0	41,0	41,8	60,9	21,9	67,0	47,0	59,7	60,8
République tchèque	26,0	56,1	46,0	28,7	66,5	20,2	69,1	43,6	62,4	61,6
Roumanie	27,0	57,8	50,6	44,9	52,0	24,6	61,9	44,7	59,3	60,0
Royaume-Uni	33,7	46,8	53,7	28,9	69,7	8,5	53,3	46,1	56,5	61,1
Slovaquie	30,9	58,3	58,8	25,6	58,4	20,8	62,0	44,3	64,7	58,9
Slovénie	38,0	61,5	52,3	37,7	52,4	17,9	63,8	45,9	60,3	52,1
Suède	33,8	57,5	45,3	26,8	76,9	10,7	55,1	47,3	52,7	55,0
<b>UE</b>	<b>32,1</b>	<b>51,3</b>	<b>50,5</b>	<b>34,0</b>	<b>65,4</b>	<b>14,0</b>	<b>59,5</b>	<b>45,5</b>	<b>57,4</b>	<b>61,6</b>

1. Retraités et personnes hors du marché du travail de 65 ans ou plus.

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus habitant dans l'UE sauf Malte et Croatie (la Croatie ne faisait pas encore partie de l'UE ; les données de Malte ne permettaient pas de codifier ESeG).

Source : Eurostat, Labour Force Survey 2011.

## 6.3 Salaires et coût du travail en Europe

En 2014, dans l'Union européenne (UE), le **coût horaire de la main-d'œuvre** dans l'industrie, la construction et les services marchands pour les entreprises de 10 salariés ou plus s'élève en moyenne à 24,5 euros. Il varie fortement selon les pays, avec un écart relatif de 1 à 12 entre la Bulgarie (3,8 euros) et le Danemark (42,0 euros). La France occupe la 5<sup>e</sup> position des pays ayant les coûts horaires les plus élevés avec 35,2 euros ; l'Allemagne occupe la 8<sup>e</sup> place avec 31,8 euros. Dans l'industrie, le coût horaire français est équivalent au coût allemand (37 euros). Dans les services marchands, le coût horaire français (35,1 euros) dépasse le coût allemand (29,0 euros). Sur les dernières années, la progression du coût horaire est modérée en France, avec notamment la mise en place du **crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi** (CICE) début 2013, puis l'augmentation de son taux au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Les salaires et traitements bruts représentent la plus grande partie du coût du travail (75,9% en moyenne dans l'Union européenne) en allant de 68,2% en France à 91,5% à Malte. Ces écarts reflètent principalement les différences de modes de financement de la protection sociale. La part des salaires dans le coût du travail est généralement plus élevée dans les pays où ce financement passe par l'impôt sur le revenu comme au Danemark (86,7%) et plus basse lorsqu'il est assuré par le prélèvement de cotisations sociales (notamment patronales) comme en Suède (68,4%) ou en France. Le niveau du coût et le poids des cotisations sociales patronales ne semblent pas corrélés.

En 2014, dans l'UE, les **salaires et traitements bruts** dans l'industrie, la construction

et les services marchands, pour les entreprises de 10 salariés ou plus, s'élèvent en moyenne à 18,6 euros de l'**heure travaillée**. Ils s'échelonnent de 3,2 euros en Bulgarie à 36,4 euros au Danemark. La France se situe au-dessus de la moyenne européenne, avec un salaire horaire moyen de 24,0 euros. Les différences de salaire, comme de coût de la main-d'œuvre, sont très marquées entre les pays de l'ex-Europe des 15 et les nouveaux entrants.

En 2014, en France, le salaire horaire moyen des femmes salariées dans les entreprises de 10 salariés ou plus dans l'industrie, la construction et les services marchands est inférieur de 13,5% à celui de leurs homologues masculins. Environ la moitié de ces écarts s'explique par des effets de structure, les femmes étant surreprésentées dans des secteurs d'activité, des catégories socioprofessionnelles, ou encore des conditions d'emploi (temps plein ou partiel) moins rémunérateurs.

En Europe, les **écarts de salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes** sont inférieurs à 20% dans les pays nordiques avec 10,5% pour la Suède, le niveau le plus bas de l'ex-UE à 15, alors qu'ils atteignent ou dépassent 20% en Allemagne, aux Pays-Bas, en Autriche, au Royaume-Uni et dans certains pays de l'Europe du sud (Espagne, Portugal). Les écarts de salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes ne reflètent pas toutes les inégalités sexuées sur le marché du travail, lesquelles s'expriment aussi en termes d'activité, de chômage et de temps de travail. Ainsi, les faibles écarts de salaire horaire observés en Slovénie, Roumanie, Croatie ou encore en Italie doivent être mis en regard des faibles taux d'emploi des femmes dans ces pays. ■

### Définitions

**Coût du travail ou coût de la main-d'œuvre** : le coût du travail comprend l'ensemble des dépenses encourues par les employeurs pour l'emploi des salariés. Voir *annexe Glossaire*.

**Écart de salaire horaire entre femmes et hommes** (*gender pay gap*) : différence entre le salaire horaire brut moyen des hommes salariés et celui des femmes salariées rapportée à celui des hommes salariés.

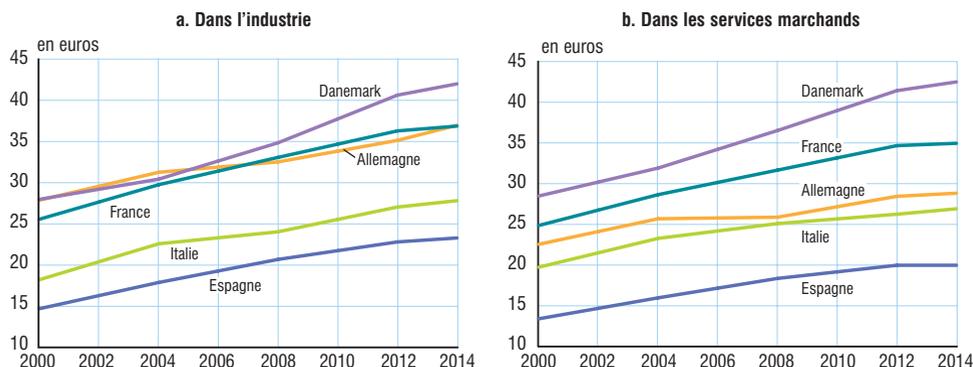
**Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi** (CICE), **salaire brut**, **heure travaillée** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Une comparaison du coût de la main-d'œuvre en Europe : quelle évolution depuis la crise ? », in *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2015.
- « Le coût de la main-d'œuvre depuis la crise : des évolutions contrastées en Europe », *Insee Focus* n° 17, février 2015.
- Voir les publications Eurostat sur le site [ec.europa.eu](http://ec.europa.eu)

# Salaires et coût du travail en Europe 6.3

## 1. Évolution du coût de la main-d'œuvre selon le secteur d'activité en France, Allemagne, Italie, Espagne et Danemark entre 2000 et 2014



Champ : industrie (sans construction) et services marchands, entreprises de plus de 10 salariés.  
Source : Eurostat, annual labour cost data.

## 2. Coût horaire de la main-d'œuvre, salaire, et écart femmes-hommes en Europe

	Coût horaire de la main-d'œuvre en 2014 (en euros)	Salaire et traitement brut horaire moyen en 2014 (en euros)	Part des salaires et traitements bruts dans le coût du travail (en %)	Cotisations sociales et autres à charge de l'employeur en 2014 (en euros)	Moyenne d'heures travaillées par salarié en 2012 (en heures)	Écart de salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes en 2014 (en %)		Temps partiel entre 15 et 64 ans en 2014 (en %)		Taux d'emploi des femmes entre 15 et 64 ans en 2014 (en %)
						Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Bulgarie	3,8	3,2	84,2	0,6	1 744	13,5	2,8	2,2	58,2	
Roumanie	4,8	3,7	77,1	1,1	1 855	8,7	9,5	8,2	53,3	
Lettonie	6,6	5,3	80,3	1,3	1 806	15,4	8,9	4,7	64,3	
Lituanie	6,6	4,7	71,2	1,9	1 782	16,8	10,6	6,4	64,9	
Hongrie	7,8	6,0	76,9	1,8	1 789	14,1	8,3	4,1	55,9	
Pologne	8,2	6,7	81,7	1,5	1 756	17,7	10,3	4,4	55,2	
Croatie	9,3	7,9	84,9	1,4	1 768	11,2	6,7	4,2	50,0	
Rép. tchèque	9,6	7,0	72,9	2,6	1 751	15,7	9,5	2,5	60,7	
Slovaquie	10,0	7,4	74,0	2,6	1 723	21,8	6,8	3,7	54,3	
Estonie	10,2	7,5	73,5	2,7	1 802	27,4	11,2	5,7	66,3	
Malte	11,8	10,8	91,5	1,0	2 040	12,9	28,8	7,0	49,5	
Portugal	12,6	9,9	78,6	2,7	1 715	22,0	12,6	7,6	59,6	
Grèce	14,4	///	///	///	1 855	///	///	///	41,1	
Slovénie	15,5	13,1	84,5	2,4	1 711	6,7	13,7	6,8	60,0	
Chypre	15,7	13,0	82,8	2,7	1 809	24,8	16,8	10,3	58,6	
Espagne	21,0	15,4	73,3	5,6	1 759	23,8	25,5	7,7	51,2	
Royaume-Uni	22,2	18,7	84,2	3,5	1 939	20,0	41,3	11,2	67,1	
Italie	27,4	19,6	71,5	7,8	1 652	13,2	32,1	7,8	46,8	
Irlande	28,4	24,1	84,9	4,3	1 688	///	34,4	13,1	56,7	
Autriche	31,7	23,3	73,5	8,4	1 753	24,3	46,3	9,6	66,9	
Allemagne	31,8	24,9	78,3	6,9	1 640	25,0	46,3	9,2	69,5	
Finlande	32,9	25,9	78,7	7,0	1 645	17,1	19,3	9,2	68,0	
Pays-Bas	33,5	25,2	75,2	8,3	1 794	21,6	76,7	26,1	68,1	
<b>France</b>	<b>35,2</b>	<b>24,0</b>	<b>68,2</b>	<b>11,2</b>	<b>1 583</b>	<b>13,5</b>	<b>30,5</b>	<b>7,4</b>	<b>60,9</b>	
Luxembourg	35,7	30,8	86,3	4,9	1 785	13,2	35,6	4,7	60,5	
Suède	40,2	27,5	68,4	12,7	1 692	10,5	37,3	12,8	73,1	
Belgique	41,1	28,5	69,3	12,6	1 508	14,9	41,2	8,4	57,9	
Danemark	42,0	36,4	86,7	5,6	1 613	16,5	35,0	15,2	69,8	
<b>UE28</b>	<b>24,5</b>	<b>18,6</b>	<b>75,9</b>	<b>5,9</b>	<b>1 727</b>	<b>///</b>	<b>32,2</b>	<b>8,8</b>	<b>59,6</b>	
<b>ZE18</b>	<b>29,2</b>	<b>21,7</b>	<b>74,3</b>	<b>7,5</b>	<b>1 664</b>	<b>///</b>	<b>36,3</b>	<b>9,2</b>	<b>58,7</b>	

Champ : colonnes 1 à 6 : ensemble des secteurs marchands (secteurs B à N de la NAF rév. 2), entreprises de 10 salariés ou plus, colonnes 7 à 9 : ensemble des personnes.

Note : les colonnes 1 à 6 reposent sur les enquêtes européennes quadriennales sur le coût de la main-d'œuvre et sur la structure des salaires. Entre deux années d'enquête, les niveaux de coût et les écarts de salaire horaire femmes-hommes sont estimés en appliquant des évolutions issues d'autres sources (les DADS pour la France). En France et dans la plupart des pays, les heures travaillées issues de ces enquêtes sont calculées à partir des déclarations des employeurs. Au Royaume-Uni, elles le sont à partir de celles des salariés.

Source : Eurostat, annual labour cost data, gender pay gap data, enquêtes européennes sur le coût de la main-d'œuvre, sur la structure des salaires et la force de travail (pour les trois dernières colonnes).